



AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête auprès de la filière aéronautique et spatiale en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service producteur : Insee - Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Opportunité : avis favorable émis le 24 mars 2014, par une Commission régionale *ad hoc*
Réunion du Comité du label du 28 mai 2014 (Commission Entreprises).

~~~

L'enquête Filière Aéronautique et Spatiale permet de délimiter précisément le périmètre de la filière aéronautique et spatiale en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et de collecter de l'information statistique nécessaire à la mesure du poids économique de cette filière dans l'économie régionale et à la description de son fonctionnement.

Les organismes institutionnels et des acteurs économiques régionaux souhaitent disposer d'informations et de données statistiques et structurelles sur la filière, fleuron de l'industrie en PACA et pourtant mal connue, afin d'améliorer leur politique régionale dans ce domaine et orienter leurs actions pour accompagner son développement.

Les principaux thèmes abordés sont :

- L'appartenance à la filière et l'évolution des chiffres d'affaires et de l'activité engendrée par le secteur aéronautique et/ou spatial ;
- Le positionnement des entreprises et établissements dans la filière : fonction et rang ;
- Le recours à la recherche-développement et l'innovation ;
- La certification des entreprises et leur stratégie de développement ;
- Les difficultés de financement ;
- L'emploi, la formation.

La taille de l'échantillon est fixée à environ 1 300 entreprises ayant au moins un établissement dans la région dont l'activité concourt *in fine* à la construction d'aéronefs, d'astronefs ou de leurs moteurs, quel que soit leur usage (civil, militaire, etc...).

L'enquête interroge les **entreprises** (unités légales) lorsqu'elles sont "monorégionales" en Paca ; le questionnaire comprend un volet établissements lorsque ces entreprises ont plusieurs établissements dans la région dans le but de localiser plus finement l'activité de la filière aéronautique et spatiale et les **établissements** lorsqu'ils appartiennent à des entreprises "plurirégionales".

L'enquête est ponctuelle. La collecte débute en septembre par voie postale sous la forme d'un questionnaire auto-administré. Le temps de réponse observé est d'environ 40 minutes.

Un comité de pilotage a été créé pour assurer le suivi des opérations et définir les problématiques à étudier. Les partenaires sociaux ont été consultés lors de la réunion du comité local d'opportunité.

La diffusion des résultats aura lieu au cours du deuxième trimestre 2015 dans la ligne éditoriale de l'Insee.

~~~~~

Le Comité du label de la statistique publique émet les recommandations suivantes :

- ❖ Le Comité du label encourage la reconduction ultérieure de l'enquête, sous réserve des moyens que le service pourra mettre en œuvre. Plus généralement, le Comité est également favorable à ce que ce type d'enquête soit élargi à d'autres régions, sur la base d'une méthodologie commune avec celle de l'enquête du Grand Sud-Ouest/Provence-Alpes-Côte d'Azur, en profitant de la mutualisation des compétences et des efforts de chacun pour minimiser les coûts de réalisation ;
- ❖ Le Comité encourage le service à se mettre en relation avec le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (Gifas) afin de vérifier le champ couvert et la nature des statistiques produites par celui-ci ;
- ❖ Le Comité suggère au service de consulter une étude sur la sous-traitance réalisée par l'Institut Supérieur des Métiers sous tutelle de la DGCIS ;
- ❖ Le Comité souhaite être destinataire de la note méthodologique, en cours de rédaction en collaboration avec le Pôle Ingénierie Statistique d'Entreprises (PISE) et le Département des Méthodes Statistiques (DMS), en particulier sur le traitement des différents cas de non-réponse ;
- ❖ Le Comité souhaite connaître la stratégie retenue pour la réalisation de l'enquête sur les non-répondants, surtout si elle n'est pas exhaustive ;
- ❖ Les remarques du Comité sur les lettres-avis seront prises en compte ;
- ❖ Le Comité a émis quelques demandes sur le questionnaire, complémentaires à celles déjà formulées dans le rapport du prélabel, à savoir :
 - L'ajout d'une question pour identifier la position des unités en tant que donneurs d'ordre et/ou sous-traitants ;
 - La précision du nombre de salariés en formation et du nombre d'heures consommées à ce titre, *sous réserve d'examen des raisons pour lesquelles cette question ne serait pas bien passée lors de l'enquête FAS GSO* ;
 - L'ajout d'une question sur l'origine du financement, qui peut différer selon que l'on est donneur d'ordre ou sous-traitant et selon la taille de l'entreprise, *sous réserve de faisabilité, en conservant l'optique de ne pas augmenter le temps de passation du questionnaire* ;
- ❖ Enfin, le Comité encourage le service à produire des statistiques permettant la comparaison des résultats entre les deux régions (GSO et PACA) ;
- ❖ Le service devra être vigilant sur le respect du secret statistique quant à la localisation des établissements concernés par les enquêtes statistiques.

Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête auprès de la filière aéronautique et spatiale en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce label est valide pour l'année 2014
--

Le Président du Comité du label
de la statistique publique

Benan DUTHION